

214C0220
FR0010609206-OP001-AS01

11 février 2014

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

OREGE

(Euronext Paris)

Complément à D&I 214C0101 du 16 janvier 2014

Le 11 février 2014, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société OREGÉ en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé, le 16 janvier 2014, par Société Générale et Invest Securities¹, agissant pour le compte de la société anonyme de droit Luxembourgeois Eren², a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment le rapport établi par le cabinet Ricol Lasteyrie, représenté par Mme Sonia Bonnet-Bernard, mandaté par la société OREGÉ comme expert indépendant pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée sur le fondement de l'article 261-1 I du règlement général, est diffusé en application de l'article 231-26 du règlement général.

¹ Seule Société Générale garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.

² Contrôlée par la société anonyme de droit luxembourgeois Eren Groupe, elle-même contrôlée par M. Pâris Mouratoglou et Mme Catherine Mouratoglou.